

Club IF

Version du 12 avril 2022

Introduction

Avec le club IF, le département informatique (IF) de l'INSA Lyon consolide des relations partenariales fructueuses avec un groupe restreint d'entreprises reconnues pour leur excellence et leurs valeurs. Il construit avec elles une vision prospective partagée. Par ailleurs, le département IF souhaite compléter l'expertise académique de ses équipes pédagogiques par celle que ses partenaires acquièrent en relevant des défis économiques et sociaux à travers l'usage innovant des technologies du numérique et la valorisation des avancées de la science informatique. La suite du document décrit les modalités d'interventions et l'accompagnement spécifique que le département IF propose à ses partenaires membres du club IF.

Projet de Fin d'Études (PFE) et stages 3IF et 4IF

Au département IF, le PFE est la dernière réalisation majeure d'un élève ingénieur avant l'obtention de son diplôme. Il doit lui permettre de mobiliser ses compétences aussi bien opérationnelles que comportementales en lui offrant de tenir un rôle de premier plan dans la réalisation d'un projet complexe au cœur duquel l'ingénierie informatique tient une place stratégique. Il se déroule sur une période d'au minimum dix-huit semaines, en général, entre début février et fin août. En complément de l'encadrement réalisé par le tuteur au sein de la structure d'accueil, un enseignant du département IF assure également un suivi régulier.

Conforté par un historique de collaborations fructueuses, le département IF reconnaît la qualité des projets que mènent les entreprises membres du club IF et il est confiant de l'attention qu'elles prêtent aux exigences associées à un PFE : projets stimulants au sein d'une équipe experte, niveau de gratification adapté (le niveau minimum de gratification attendu pour un PFE s'élève à 1400 euros.), etc. Les PFE proposés par les entreprises du club IF font l'objet de processus spécifiques pour la soumission des sujets, leur validation et leur communication auprès des étudiants. Le département IF incite en particulier ses partenaires à soumettre leurs sujets tôt, si possible avant mi-octobre. Ainsi, après validation (ou pré-validation) par une commission interne au département, les étudiants de cinquième année consultent, peu de temps après leur rentrée, des sujets dont ils sont assurés de la qualité et parmi lesquels ils sont encouragés à trouver leur PFE. La notion de pré-validation, réservée aux entreprises partenaires, permet de soumettre un sujet non finalisé qui devra être précisé et validé une fois choisi par un étudiant. Cette souplesse est intéressante en raison des quelques trois à quatre mois qui séparent la publication du sujet du début du PFE. Les sujets proposés par des entreprises extérieures au club IF ne sont pas présentés dans l'application développée par le département pour la gestion des PFE. Ils sont déposés dans un espace partagé pour consultation et sans validation préalable. Ainsi, un étudiant qui trouve son sujet de PFE en dehors de ceux proposés par les entreprises du club IF doit le saisir dans l'application pour déclencher le processus de validation. En conclusion, l'existence, tôt dans l'année, d'un catalogue de sujets variés émis par les entreprises membres du club IF et déjà validés ou pré-validés par la commission PFE, peut inciter les étudiants à candidater plus spécialement sur ces offres.

Les entreprises qui adhèrent au club IF proposent également des sujets de stages pour les étudiants de 3^{ème} année (3IF) et de 4^{ème} année (4IF). Le stage 3IF dure au minimum 8 semaines. Il correspond le plus souvent à du développement et à la mise en œuvre des compétences techniques acquises en 3^{ème} année. Ce stage débute mi-juin.

Le stage 4IF dure au minimum 14 semaines. Par rapport au stage 3IF, il s'agit de sujets plus complexes où les dimensions de la conception et de la prise de responsabilité prennent de l'importance. Ce stage commence début mai. Le niveau minimum de gratification attendu par le département IF pour un stage 4IF est de 1102 euros (autrement dit, le seuil de pauvreté établi en 2019 par l'INSEE à 60% du niveau de vie médian).

Séminaires entreprises 5IF

Les « séminaires entreprises » sont partie intégrante de la cinquième année de formation du département IF. Un séminaire se déroule le plus souvent sur une journée (soit six heures). C'est par l'exemple l'occasion d'introduire une compétence technique ou méthodologique illustrée par des cas d'études. Entre 16 et 24 séminaires sont organisés chaque année.

Webinaires et matinées thématiques

Chaque mois, l'association des élèves du département IF (AEDI) et la Commission Entreprises organisent un webinaire en invitant une entreprise partenaire à présenter des techniques ou des méthodes conceptuellement stimulantes, accompagnées d'illustrations et de retours d'expérience (par exemple, l'impact de la technologie *blockchain* sur les organisations, la présentation d'une évolution des méthodes et des pratiques autour des métiers du *devops*, l'impact des algorithmes prédictifs sur les chaînes de valeur, etc.). Les webinaires sont à destination des trois promotions, y compris les étudiants en échange à l'étranger, avec une participation sur la base du volontariat. Lorsque l'intervenant peut venir sur le campus, les webinaires sont alors organisés de façon comodal afin que les étudiants puissent participer en présentiel dans un amphithéâtre réservé pour l'occasion. L'événement peut alors se clôturer de façon conviviale autour d'un buffet.

Des matinées thématiques sont également organisées par l'AEDI et la Commission Entreprises du département IF. Les trois promotions sont sondées afin d'identifier les thèmes qu'elles souhaitent découvrir ou approfondir. Chaque année universitaire, trois thèmes sont retenus et pour chacun d'entre eux un événement est organisé en amphithéâtre un jeudi matin. À ces occasions, plusieurs entreprises partenaires, en général trois, sont invitées à partager leur expertise et leurs perspectives sur ces thèmes. Un format comodal est possible pour permettre une participation plus large, dont celle des étudiants en échanges. Les matinées thématiques sont ouvertes aux trois promotions avec une participation sur la base du volontariat.

Interventions au sein de modules de formation

En fonction des besoins des équipes pédagogiques, le département IF sollicite les entreprises partenaires pour intervenir au sein de modules de formation sous la forme d'apports de cas d'usage et d'expertise.

Autres événements et Communication

Le département IF est intéressé par la mise en place de modalités complémentaires à celles introduites plus haut pour développer les relations avec les entreprises partenaires. L'enregistrement de podcasts est par exemple envisagé pour mettre en valeur l'expertise des entreprises partenaires à travers des échanges ouverts sur des problématiques contemporaines marquées par l'informatique.

Par ailleurs, les entreprises partenaires membres du club IF sont mises en valeur sur le site web du département. Aussi, le département IF et ses partenaires assurent les relais mutuels de leurs informations pertinentes sur leurs sites institutionnels, leurs réseaux sociaux, etc.

Accompagnement et support

Le département IF se donne les moyens d'offrir à ses partenaires des interactions de qualité tout au long de l'année grâce, en particulier, à la structuration de son équipe administrative qui comprend une personne référente centralisant la connaissance et assurant les relais d'information pour répondre efficacement à leurs demandes.

Adhésion au club IF

L'adhésion au club IF pour un an s'accompagne d'une participation financière d'un montant de 2500€ HT (deux mille cinq cents euros). Cette participation ne comprend pas l'inscription aux Rencontres IF organisées par l'AEDI¹.

¹ <https://aedi-insa-lyon.fr/rif/>